



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 46
 Nb de membres votants : 53
 (dont 7 pouvoirs)
 Quorum atteint

DELIBERATION N°	2023.06.26/82
CLASSIFICATION	8.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 26 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle des Fêtes à MONETAY SUR LOIRE, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 19 juin 2023, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires : Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Aline BONNEAU, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET, Jean-Luc COLLIN, Eliane DERIOT, Guy FRAISE, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Guy LABBE, Christian LABILLE, Françoise LACAU, Guillaume LACROIX, Jacqueline LAUSTRIAT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Yves NOEL, Jean-Louis PERICHON, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC, Chantal PROBOEUF, Annie-France POUGET, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Christophe RONGET, Marlène SANTOS, Maria SCHNEIDER, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

Les conseillers suppléants : Bernard MALBRUNOT représentant Hervé CHOMET, Joël POIX représentant Annie DEBORBE, Elisabeth THEVENOUX représentant Jérôme LASSOT, François JULLIEN représentant Laurent TALON,

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Patrick AUBEL à Guy FRAISE, Marie-Agnès BONIN à Gilles BERRAT, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Catherine JONET à Roseline GOURDON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Isabelle MOULIN à Aline BONNEAU, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE,

Absents : Pascal BAUDELOT, Christian BONNET, Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Odile FRANCHISSEUR, Jean-Michel GILLARDIN, Louis MERET, Sylvain NAFFETAS, Monique SEROUX,

Secrétaire de séance : Annie-France POUGET

N° 82 – DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – Santé – Travaux d'aménagement Maison de santé pluri-professionnelle Le Donjon - Demande de financement Etat (DETR 2023)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2334-33,

Vu les statuts de la Communauté de communes,

Vu le dispositif financier de l'Etat relatif au soutien aux territoires ruraux (DETR),

Vu la décision de la commission départementale chargée de statuer sur la catégorie de rubriques éligibles pour la répartition des crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) en date du 23 octobre 2022 par laquelle elle a déterminé les catégories d'opérations et les taux de subventions applicables en 2023 dans le département de l'Allier,

Vu les crédits inscrits au budget,

Il est exposé :

La Maison de Santé « Jacques Cortez » implantée sur la commune Le Donjon a été construite en février 2009 et inaugurée le 18 septembre 2010.

Elle regroupe :

- 2 médecins généralistes,
- 2 médecins dentistes,
- 3 infirmières,
- 1 pédicure-podologue.

DELIBERATION N°	2023.06.26/82
CLASSIFICATION	8.4

La carte de zonage établie par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre du recensement des professionnels de santé souligne le problème de désertification médicale dans le bassin de vie du Donjon en classifiant cette partie du territoire comme « Zone d'Intervention Prioritaire » catégorie mettant en exergue une réelle fragilité concernant l'accès aux soins.

Aussi, pour faciliter l'exercice de la pratique médicale des professionnels de santé présents et renforcer ainsi l'attractivité de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Donjon, la Communauté de communes souhaite à la fois engager des travaux d'amélioration du site mais aussi accompagner les professionnels de santé dans la labellisation d'un projet de santé.

Cette démarche a pour objectif d'offrir une installation immobilière garantissant un environnement favorable à l'exercice professionnel des praticiens et permettant également de contribuer à une synergie de travail pluridisciplinaire.

Différents travaux sont prévus, à savoir :

- o Chauffage/climatisation
- o Maçonnerie – percement toiture
- o Electricité (alimentation, détecteurs, sous-compteurs, tableaux électriques, BAE)
- o Menuiseries (3 volets roulants, porte entrée, 1 ouvrant)
- o Peinture/rénovation intérieure
- o Isolation phonique
- o Isolation par l'extérieur et plafond
- o Aménagement local compresseur – zone dentistes
- o Sanitaires/plomberie
- o Diagnostics Bureaux d'étude

Le budget prévisionnel lié à ce gros entretien s'élève à 350 000 € HT.

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant HT	Organisme	Taux	Montant
- Chauffage/climatisation	80 000 €	Etat - DETR 2023	28,57 %	100 000 €
- Maçonnerie – percement toiture	10 000 €			
- Electricité	50 000 €	Autofinancement	71,43 %	250 000 €
- Menuiseries	20 000 €			
- Peinture/rénovation intérieure	150 000 €			
- Sanitaires/plomberie	15 000 €			
- Etude - Diagnostics Bureaux d'étude	25 000 €			
TOTAL	350 000 €	TOTAL	100 %	350 000 €

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel relatif aux travaux d'aménagement de la Maison de santé pluriprofessionnelle située à Le Donjon au titre de l'année 2023 comme exposé dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser le Président à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR) 2023 comme présenté dans le tableau de financement ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette affaire.